



Compte Rendu Conseil Administration du 14 octobre 2025 à la CCPI

Membres présents

DELPHUEQUE Johann, DEROUARD Laurent,
DESNOUES Sandrine, GOSCH Marielle,
HOFF Alexandra, JOURDEN Franck, KERROS Marie,
LE FLEM Nathalie, LE GALL André, LE HIR Laëtitia,
MENGUY Régine, PERRAMANT Joëlle

Membres absents excusés

HOFFMANN Elodie, MOËNNER Vanessa

Membres absents : CAUDRON Justine,
DELATTRE Nathaëlle, FONTAINE Julien,
GANTOIS ROUX Aurélie, LOEGEL Annaïg

Ordre du jour :

- 1 - Noël 2025
- 2 - Multi activités
- 3 - Questions diverses.

1 – Arbre de Noël 2025 :

Date fixée au dimanche 14 décembre, à 10h30, salle Iroise à Locmaria Plouzané.

Il faudra mettre la salle en place dès 8h ce jour. Appel aux bénévoles.

Animation : Troupe choisie : « [Planète mômes](#) ».

Spectacle interactif avec les enfants : [la folle vadrouille de Noël](#).

Cadeaux : 313 cartes commandées chez King Jouet – Valeur 30€ par enfant.

Père Noël : avis de recherche ! Sandrine voit avec un élu de Milizac. André se charge de racheter un déguisement.

Apéritif : Sandrine et Johann s'en chargent comme l'année dernière.

Achats au centre Leclerc de Ploudalmézeau.

2 – Multi activités :

-La sortie sur l'île Molène a beaucoup plu.

La commission « multi activités » décide d'organiser une autre sortie en mai 2026.

Mais que faire ?

Plusieurs idées : une journée sur île de Batz, repartir sur l'île de Molène mais aussi vers l'île de Sein...

-La soirée « cabaret » sera reprogrammée en février 2026 (hors vacances scolaires)

-Après-midi guinguette à La Java : Sandrine se renseigne auprès de l'organisateur sur Locmaria Plouzané.

-BBH : une vente de billetterie sera programmée en début d'année comme pour la billetterie des Albatros.

Vous (agents) avez peut-être d'autres suggestions ?

Chaque idée sera la bienvenue.

Pour cela merci d'adresser un mail à cos@ccpi.bzh

3 - Questions diverses :

-**Carte privilège** : il en reste peu, il faut la rééditer.

Voir avec l'imprimerie Guivarch de Guipavas qui a récupéré les fichiers de l'imprimerie Prim ou contacter [PGO-CALIPAGE](#) ZA de Toul an Ibil à Plougonvelin.

-**Ancienneté pour pouvoir profiter des diverses propositions du COS** : comme pour les Chèques Vacances, l'ancienneté de 4 mois est requise pour bénéficier des offres du COS du Pays d'Iroise. Chaque responsable des ressources humaines doit prévenir les nouveaux arrivants.

La séance est levée à 16h30.